

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration concernant la prise de contrôle exclusif par la société « Innov X SA » des sociétés « Bidra Innovation Ventures Fund LLC » et « Bidra Innovation Ventures LLC » à travers l'acquisition de 100% de leur capital social et des droits de vote associés

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** Innov X SA (Filiale de l'université Mohammed VI Polytechnique S.A) ;
- **Les cibles :**
 - Bidra Innovation Ventures Fund LLC;
 - Bidra Innovation Ventures LLC.

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Secteur du capital-risque.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 septembre 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification en vertu de laquelle « INNOV X », filiale de l'Université Mohammed VI Polytechnique S.A., envisage d'acquérir 100% des sociétés « Bidra Innovation Ventures Fund LLC » et « Bidra Innovation Ventures LLC ».

« INNOV X » est une société anonyme de droit marocain ayant pour objet principal l'investissement et le développement d'industries technologiques innovantes au Maroc et à l'international.

« Bidra Innovation Ventures Fund LLC », et sa société de gestion Bidra Innovation Ventures LLC, sont des sociétés de droit américain ayant pour objet principal le capital-risque dédié aux startups dans le secteur agricole, de l'eau, minier et de l'énergie.

L'Université Mohammed VI Polytechnique est une université privée spécialisée dans les domaines de la science et de la technologie, les sciences économiques et sociales ainsi que le business et le management.

Fait à Rabat le 04 septembre 2023